

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SYSTÈME DE TÉLÉ-ALERTE DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR CE SERVICE ?

Vous êtes concerné si vous habitez Villefranche-sur-Mer, comme résident principal ou secondaire. Ce service vous est également destiné si vous n'y habitez pas mais que vous y travaillez.



Inscription en ligne

Ou retrouvez le bulletin à télécharger sur le site : www.villefranche-sur-mer.fr

- » Envoyez ce bulletin à : Mairie de Villefranche-sur-Mer CS 10002 Villefranche-sur-Mer Cedex
- » Pensez à mettre à jour vos coordonnées dès que nécessaire, en vous rapprochant de la Mairie de Villefranche-sur-Mer (ou sur www.villefranche-sur-mer.fr si vous vous êtes inscrit via le formulaire en ligne)

Vos données sont confidentielles et sont sécurisées dans l'outil de télé-alerte commercialisé par la société GEDICOM. Seuls les responsables du traitement des données sur votre commune et la société GEDICOM sont destinataires des données personnelles collectées. Elles ne seront utilisées que pour votre sécurité et vous alerter en cas de risque majeur. En remplissant ce formulaire vous acceptez que vos données soient enregistrées et utilisées à cette fin. La société GEDICOM et la commune de Villefranche-sur-Mer s'engagent à respecter les règles de collecte et de traitement des données personnelles en application de la loi informatique et liberté, et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatique et Libertés). Consultez le site internet www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Mairie de Villefranche-sur-Mer au 04 93 76 33 33.

Votre système de télé-alerte est développé par



... Formulaire à remplir au dos

Comment vous inscrire ?

Vous pouvez remplir le bulletin d'inscription ci-joint, à détacher et à envoyer à la Mairie, ou bien remplir le formulaire en ligne disponible sur le site internet de Villefranche-sur-Mer : www.villefranche-sur-mer.fr.

Comment seront traitées vos données ?

Vos données personnelles sont confidentielles et ne seront utilisées que pour votre sécurité et dans le cadre de ce dispositif d'alerte, en application de la loi Informatique et Libertés et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

Comment modifier vos coordonnées ou vous désinscrire ?

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatique et Libertés).

Si vous vous inscrivez via le formulaire en ligne, vous aurez accès à vos coordonnées grâce à un mot de passe, et vous pourrez les modifier ou vous désinscrire directement sur le site internet.

Si vous vous inscrivez via le bulletin d'inscription ci-joint, vous devrez contacter la Mairie aux coordonnées ci-dessous pour les rectifier ou les supprimer.



COMMENT OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

- » En contactant la Mairie de Villefranche-sur-Mer :
Police municipale de Villefranche-sur-Mer :
04 93 76 33 42.



Être rapidement alerté pour votre sécurité et celle de vos proches



**Inscrivez-vous !
Gratuit et ouvert à tous**

LA TÉLÉ-ALERTE

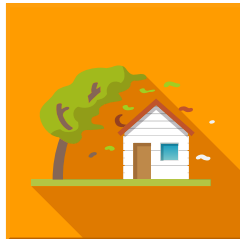


Qu'est-ce que c'est ?

C'est un service gratuit de diffusion de messages d'alerte par téléphone (SMS et/ou APPEL VOCAL) en cas d'événement majeur. Ce dispositif est utilisé par le Maire en complément des autres moyens d'alerte existants sur sa commune et permet de diffuser des consignes de sécurité à un grand nombre de personnes le plus rapidement possible.

Quand serez-vous alerté ?

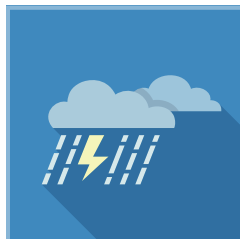
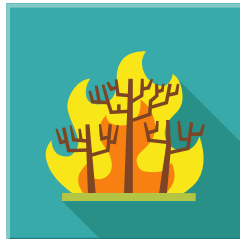
Vous serez contacté en temps réel en cas de danger imminent ou en cours, comme une inondation, un feu de forêt ou tout autre événement nécessitant d'assurer votre sécurité sur la commune où vous êtes inscrit.



Comment serez-vous alerté ?

Les alertes seront envoyées :

- par SMS sur les numéros de téléphone mobile que vous aurez renseignés en vous inscrivant au service de télé-alerte.
- par message vocal sur les numéros de téléphone fixe ou mobiles que vous aurez renseignés ou qui se trouvent dans l'annuaire universel.



Les SMS du service d'alerte porteront l'entête
ALERTE



Les messages vocaux seront transmis à partir du numéro :
04 93 76 33 33

Enregistrez ce numéro dans vos répertoires téléphoniques et pensez également à mettre à jour vos coordonnées dès que nécessaire, en vous rapprochant de la Mairie de Villefranche-sur-Mer (ou sur www.villefranche-sur-mer.fr si vous vous êtes inscrit via le formulaire en ligne).

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Cet outil n'est pas destiné à diffuser les informations de vigilance de Météo France. Pour être informé sur ce sujet, vous devez consulter par vous-même le site internet dédié : vigilance.meteofrance.com.

Si vous avez de la famille, des amis, des connaissances qui habitent ou travaillent sur la commune, invitez-les à s'inscrire comme vous.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SYSTÈME DE TÉLÉ-ALERTE DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

Civilité : Madame Monsieur

Adresse à Villefranche-sur-Mer :

Il s'agit de :

- ma résidence principale ma résidence secondaire
 mon lieu de travail

Je souhaite m'inscrire au système de télé-alerte mis en place par la commune de Villefranche-sur-Mer.

Je communique mes coordonnées téléphoniques (appels en cascade) :

Téléphone 1 (en priorité) : _ _ _ _ _

Téléphone 2 (facultatif) : _ _ _ _ _

Téléphone 3 (facultatif) : _ _ _ _ _

E-mail (facultatif) :

Nombre de personnes dans le foyer* (facultatif) : _

Nombre d'étages, hors rez-de-chaussée* (facultatif) : _

Souhaitez-vous figurer dans la liste des personnes vulnérables de la commune ?* OUI NON

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données soient enregistrées et utilisées dans le cadre de ma sécurité et pour recevoir des messages d'alerte de la commune de Villefranche-sur-Mer.

Je confirme avoir renseigné mes coordonnées personnelles et qu'elles sont valides. Etant donné le caractère imprévisible de certains risques majeurs, et les nombreux facteurs n'incombant pas à la Ville, la commune de Villefranche-sur-Mer ne saurait être tenue responsable si je ne suis pas joignable, si mes coordonnées sont erronées ou si j'ai mal compris le message.

Fait à

Signature

Le



* Ces informations peuvent être utiles en cas d'évacuation d'un quartier, pour informer les services de secours, et pour envoyer des messages d'alerte ciblés comme en période de canicule par exemple.